

Répartition des compétences

Généralités

Que ce soit hors ou en agglomération, les routes départementales ainsi que leurs dépendances ne sont pas concernées par le présent règlement de voirie, mais de celui du département des Pyrénées-Orientales.

En agglomération, le Département transmet pour avis à PMMCU toutes les demandes de travaux.

Les Communes restent compétentes pour les chemins ruraux.

Entre la Communauté Urbaine et les Communes

Voirie	PMMCUC	Communes
Ouvrages dédiés à la circulation automobile	Chaussées y compris voies bus et bandes cyclables. Terre-pleins, accotements, giratoires aménagés et arbres d'alignement en accompagnement de la voirie. Equipements de sécurité. Ouvrages d'art liés à la voirie.	Entretien des chemins ruraux et des voies privées communales
Ouvrages dédiés aux piétons et aux 2 roues	Rues piétonnes et places publiques. Trottoirs revêtus ou non, contigus aux chaussées. Pistes cyclables. Rampes, escaliers, mains courantes et autres ouvrages liés aux cheminements doux.	-
Mobilier urbain	Potelets, bornes, barrières, bancs, murets, supports vélos, corbeilles, totems.	Acquisition, mise en place et maintenance de toilettes publiques. Gestion du mobilier dédié aux transports publics (abris voyageurs) et à l'information municipale. Acquisition, mise en place et maintenance des bornes d'arrêt-minute. Entretien et maintenances des bornes de marchés de plein vent.
Signalisation verticale	x	Gestion de la signalisation commerciale et patrimoniale.
Signalisation horizontale	x	-
Feux tricolores	x	-

Voirie	PMMC	Communes
Contrôle d'accès des voies piétonnes	x	-
Aménagements de sécurité de la voirie	x	-
Infrastructures de recharge électrique	x	-
Nettoie	Nettoie de la voirie.	-
Stationnement	Gestion des parkings en ouvrage. Création et aménagement de parcs ou aires de stationnement.	Gestion du stationnement sur voirie et lié à un équipement.
Eclairage public	Eclairage public sur voirie.	Eclairage extérieur de bâtiments. Eclairage d'espaces verts, décoratifs, illuminations, chemins ruraux.
Fibre optique	-	Etude, mise en place et maintenance du réseau de fibre optique communal.
Vidéo protection	-	Acquisition, mise en place et entretien des caméras vidéo. Montage dossier Préfecture.
Arbres et palmiers de voirie	Entretien	Plantation et arrosage
Actes administratifs	Actes, Permissions de Voirie et procédures liés à l'exercice de la compétence voirie et à sa conservation.	Permissions de stationner sans ancrage au sol (marchés, terrasses ouvertes, animations diverses) prises au titre des pouvoirs de police de la circulation et du stationnement et encaissement des recettes correspondantes.